



Parcours du Betz AAPPMA La gaule du loing

Proposition d'aménagement du moulin de Brandard sur le Betz

Parcours Seine et Marne et Loiret

Président : Jacques Brihier
Trésorier : Jean-Pierre Rose
Secrétaire général : David Lambert
Responsable rivière : Gilles Brogniart
Rédacteur : Christian Mussot

Url du site de l'association: <https://societes-de-peche-de-dordives.kalisport.com>



INTRODUCTION

Pour faire suite à l'entretien entre le directeur technique de la fédération de Seine et Marne et le président de L'AAPPMA de La Gaule du Loing.

Nous souhaiterions pouvoir obtenir à la lecture de ce dossier, la présence de l'un de vos ingénieurs (piscicole et écologique) sur le terrain pour échanger avec les responsables de l'AAPPMA sur les causes potentielles et impacts de la situation, les possibilités (juridique, technique, financière) et options (à court, moyen et long terme) envisageables et l'élaboration d'un plan d'actions commun.

CONTEXTE

Le sujet n'est pas nouveau. Une enquête de voisinage semble révéler que le barrage du Moulin de Brandard aurait déjà fait l'objet d'un jugement au tribunal de Fontainebleau dans les années 1965, avec un verdict en défaveur du propriétaire. Compte tenu de votre position, vous devriez pouvoir accéder aux archives du tribunal de Fontainebleau pour vérifier la véracité de cette information et si nécessaire prendre connaissance des éléments importants du dossier.

Nous avons également pris connaissance d'un facteur aggravant additionnel. Le propriétaire actuel a lancé (il y a de cela environ cinq ou six ans) des travaux d'aménagement d'un étang sur le domaine du Moulin de Brandard. Nous n'avons actuellement aucune visibilité sur les autorisations accordées ni sur la gestion de cet étang.

Les diagnostics et résultats du dossier publié par la fédération en Septembre 2017 (Etudes des fonctionnalités écologiques et piscicoles des bassins du Betz et de la Cléry, Cf. page 42), qui nous inquiètent.

Enfin, un président de L'AAPPMA de la Gaule du Loing qui ne souhaite pas à agiter les véhélités entre propriétaires de moulins, fédération et association mais qui espère davantage obtenir des compromis, une prise de conscience et les bonnes résolutions nécessaires à la protection (piscicole et écologique) de ce segment de rivière.

POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE DU MOULIN DE BRANDARD



Les écosystèmes sont **perturbés** sur certains tronçons par le curage du lit des années 1985 à 1988, mais surtout par les ralentissements des seuils et **des retenues de moulin, tandis que les bras de contournement ou de décharge des moulins de Brandard et Gros-Lot sont souvent peu alimentés et à sec à l'étiage malgré leur bonnes caractéristiques écologiques**. Notons que le bras sud entre Brandard et contournant le moulin de Gros-lot, présent sur les cartes, n'existe plus.

CARTOGRAPHIE IGN GEOPORTAIL

LE BARRAGE, ENVIRON 500 M EN AMONT DE PONT-LEVE



Photo prise le 20/05/2020



- Profondeur avant environ 1,30 Mètre.
- Profondeur après le barrage environ 30 Centimètre.
- Le barrage est en béton sans trappe de régulation des eaux.
- Le mois de Juillet privera l'aval du barrage du moindre filet d'eau. La faune et la flore seront fortement en souffrances et naturellement pour nos adhérents la pêche sera terminée sur ce segment de rivière.

LE BARRAGE, ENVIRON 500 M EN AMONT DE PONT-LEVE



Photo prise le 30/05/2020



10 jours plus tard. Le débit diminue

LE BARRAGE, ENVIRON 500 M EN AMONT DE PONT-LEVE



Photo prise le 25/06/2020



35 jours plus tard. La voie de réserve pour la partie aval du segment principal du Betz est inactive. Plus qu'un petit filet d'eau. Le processus d'assèchement du lit principal de la rivière est engagé. Le milieu aquatique rentre dans un phénomène de souffrance.

Une découverte avec l'assèchement côté aval du barrage. Un petit filet d'eau s'échappe d'une plaque métallique posée au 2/3 du barrage. Cette plaque qui a peut-être une fonction qui nous échappe, inhibe le principe de régulation prévu à l'origine et pénalise fortement la libre circulation de l'eau vers sa partie aval.

SEGMENT DE CONTOURNEMENT EN REGARD AMONT DE PONT-LEVE



Photo prise le 20/05/2020



- 500 Mètres en aval du bagarre et en regard amont du vieux pont situé à Pont-Levé, le courant s'affaiblit et le niveau de l'eau baisse sérieusement.
- Le mois de Juillet laissera quelques flaques résiduelles et très certainement beaucoup de cailloux.

SEGMENT DE CONTOURNEMENT EN REGARD AMONT DE PONT-LEVE



Photo prise le 30/05/2020



10 jours plus tard.

SEGMENT DE CONTOURNEMENT EN REGARD AMONT DE PONT-LEVE



Photo prise le 26/06/2020



35 jours plus tard

SEGMENT DE CONTOURNEMENT EN REGARD AVAL DE PONT-LEVE



Photo prise le 20 Mai 2020



- 500 Mètres en aval du bagarre et en regard aval du vieux pont le constat est identique pour le niveau de l'eau avec un courant qui stagne, les cailloux du fond de la rivière sont recouverts d'une couche de vaseuse .
- Le mois de Juillet devrait laisser quelques flaques remplies de vase et des bords boueux.

SEGMENT DE CONTOURNEMENT EN REGARD AVAL DE PONT-LEVE



Photo prise le 30/05/2020



10 jours plus tard

SEGMENT DE CONTOURNEMENT EN REGARD AVAL DE PONT-LEVE



Photo prise le 26/06/2020



35 jours plus tard

1^{er} SEGMENT DE LA RIVIERE TRAVERSANT LE MOULIN DE BRANDARD



Photo prise le 20 Mai 2020



- En aval du vieux pont de Pont-Levé, le 1^{er} segment qui traverse le Moulin de Brandard, rejoint le segment de contournement du Betz.
- le constat est identique pour le niveau de l'eau avec un courant qui stagne.

1^{er} SEGMENT DE LA RIVIERE TRAVERSANT LE MOULIN DE BRANDARD



Photo prise le 30/05/2020



10 jours plus tard.

1^{er} SEGMENT DE LA RIVIERE TRAVERSANT LE MOULIN DE BRANDARD



Photo prise le 25/06/2020



35 jours plus tard

2^{ème} SEGMENT DE LA RIVIERE TRAVERSANT LE MOULIN DE BRANDARD



Photo prise le 20 Mai 2020



- En aval du vieux pont de Pont-Levé, le 2^{ème} segment qui traverse le Moulin de Brandard, rejoint le segment de contournement. Le Betz reprend une configuration quasi normale.
- Juillet n'aura que peu d'impacts sur la faune et la flore à partir de ce point de convergence et ce malgré la retenue du semblant de barrage en pierre.

2^{ème} SEGMENT DE LA RIVIERE TRAVERSANT LE MOULIN DE BRANDARD



Photo prise le 25/05/2020



10 jours plus tard.

2^{ème} SEGMENT DE LA RIVIERE TRAVERSANT LE MOULIN DE BRANDARD



Photo prise le 25/06/2020



35 jours plus tard

Cartographie de la sècheresse

Zone d'alerte

